

NOTION BIBLIQUE

ET

NOTION SYMBOLO-FIDÉISTE

DE LA FOI JUSTIFIANTE

Charles-Édouard BABUT

PASTEUR DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE À NÎMES

À GENÈVE

1904



Soleil d'Orient

– 2006 –

MESSIEURS¹,

J'avais annoncé l'intention de vous entretenir des *Analogies bibliques de la rédemption* ; j'avais même commencé de m'y préparer. La lecture d'un article de M. le professeur Ménégos dans le dernier numéro de la *Revue de théologie* de Montauban, – article que je trouve d'ailleurs fort intéressant et concluant sur bien des points, – a changé le cours de mes idées. Dès les premières lignes, j'y ai remarqué une définition de la foi que je connais depuis longtemps et que vous connaissez aussi, vraisemblablement, car on la rencontre presque à chaque page sous la plume du savant professeur : « La foi, c'est le don du cœur à Dieu. » Lorsque cette assertion s'offrit à moi pour la première fois dans le premier opuscule de l'auteur, l'Évangile du salut (1875), elle souleva dans mon esprit des objections que vingt-cinq années de réflexions et d'expériences (*grande mortalis ævi spatium !*) n'ont guère fait que préciser et fortifier. Il fallait que *cela sortit* une fois ; l'appel que vous m'avez fait l'amitié de m'adresser, honorés professeurs, chers étudiants, fournit l'occasion attendue. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance ni sur l'actualité de cette question : « Qu'est-ce que la foi ? » Et quoique les théories de l'École de Paris aient été abondamment discutées et combattues, précisément dans la Revue que je viens de désigner, par des hommes dont j'admire le talent et le savoir et que je n'ai pas à chercher loin, il ne me semble pas qu'elles l'aient été au point de vue spécial que je vais essayer d'exposer aujourd'hui.

J'ai déjà nommé, et je ne pourrai me dispenser de nommer très souvent, M. le professeur Ménégos. C'est l'auteur principal de la théorie qui va nous occuper. Il a expliqué en effet que dans la constitution du symbolo-fidéisme, le *symbolo* appartient à M. Sabatier et le *fidéisme* à lui-même². Je n'ai jamais eu l'honneur d'être en relations personnelles avec M. le pro-

¹Conférence prononcée le 5 mars 1904 dans l'auditoire de théologie de la Faculté de Montauban.

²*Publications diverses sur le Fidéisme*, p. 228. Fischbacher, 1900. – Nous désignerons désormais par la syllabe *Fid.* ce recueil, que nous aurons à citer souvent.

fesseur Ménégoz. J'apprécie à un haut degré, non seulement l'étendue et la solidité de son savoir, mais aussi et plus encore le caractère élevé et religieux de sa pensée, l'évidente sincérité de ses convictions, les louables efforts qu'il fait pour les rendre claires et plausibles à tous. Le respect que j'ai pour sa personne sera constamment présent à ma pensée, – et à la vôtre aussi, j'y compte, – tandis que je discuterai ses idées, non seulement avec la liberté qui est le droit et le devoir de chacun, mais par moments peut-être avec la vivacité sans laquelle il n'est guère possible de mettre la vérité dans tout son jour et de l'armer de toute sa force. Le choix même de mon sujet témoigne que je rends pleine justice à la place qu'occupe et à l'influence qu'exerce, dans notre théologie française contemporaine, l'École dont M. Ménégoz est, hélas ! aujourd'hui le chef incontesté, puisque nous n'avons plus M. Sabatier.

Si le procédé analytique est celui de la recherche, le procédé synthétique convient mieux à la démonstration.

En outre, il conduit plus vite au but, avantage qui n'est pas médiocre, car mon sujet et mes habitudes d'esprit m'exposent à être long. J'exposerai donc l'idée de la foi d'après le symbolo-fidéisme ; puis celle que je crois être plus conforme à l'enseignement biblique ; enfin je comparerai les deux idées en les faisant comparaître successivement devant le tribunal de l'Écriture sainte et devant celui de la conscience ou de l'expérience chrétienne.

I

NOTION SYMBOLO-FIDÉISTE DE LA FOI

D'après M. Ménégoz, le dogme principal du christianisme, le centre où il faut se placer pour apprécier la valeur des autres doctrines et les envisager sous leur vrai jour, c'est la justification par la foi³. Nous lui concédons

³ *Fid.*, p : 2.

de bon cœur cette prémisse essentiellement protestante.

J'ajoute que notre auteur définit la justification comme le faisaient les réformateurs et comme nous le ferions nous-même. « Les mots de pardon et de justification⁴, dit-il, désignent, dans le langage religieux, un fait identique, considéré à deux points de vue différents. Le pardon est l'oubli du péché et la rémission de la peine ; c'est le point de vue négatif. La justification est la déclaration de non-culpabilité, comprise dans le sens d'une fiction juridique⁵, l'imputation gracieuse d'une justice idéale qui exclut le châtement ; c'est le point de vue positif. La conséquence du pardon ou de la justification est le salut. »

Cet heureux accord qui existe entre M. Ménégoz et nous touchant la nature de la justification, nous permet de laisser de côté cet aspect si considérable, mais qui n'est pas en cause aujourd'hui, de notre sujet, et de concentrer toute notre attention sur la notion de la foi.

« Par la foi, dit notre théologien, Jésus-Christ entend, quand il rapporte ce mot au salut, *la consécration de l'âme à Dieu*⁶. » Ailleurs et plus souvent l'auteur emploie l'expression plus simple, mais équivalente, de don du cœur⁷.

Quoique nous en soyons, pour le moment, à l'exposition, non à la critique, sur ce point précis, du symbolo-fidéisme, il est presque impossible de ne pas poser ici une question, de ne pas ouvrir une parenthèse. Jésus-Christ, dites-vous, entend par la foi la consécration de l'âme à Dieu ; comment le savez-vous ? où l'a-t-il dit ? quand a-t-il pris le mot de *foi* visiblement dans ce sens ? – A cette question si naturelle, les documents que j'ai sous les yeux n'offrent aucune réponse. Est-ce défaut de clairvoyance de notre part ? Peut-être ; mais, de cette définition de la foi, qui est la base de

⁴*Fid.*, p. 16.

⁵Nous n'aurions pas employé cette expression.

⁶*Fid.*, p. 15. – C'est M. Ménégoz qui souligne.

⁷*Fid.*, p. 120 et *passim*.

tout le système, nous n'avons su découvrir aucune démonstration, aucune justification, ni exégétique, ni autre. L'auteur semble la considérer comme une sorte d'axiome.

Il faut ajouter, cependant, qu'on trouve ici et là, dans les écrits que nous étudions, une autre notion de la foi, plus philologique et plus évangélique tout ensemble ; la foi équivaldrait à la confiance, *fiducia*. Ainsi, M. Ménégoz compare quelque part⁸ le croyant à un petit enfant qui, effrayé par les aboiements d'un chien, cherche un refuge auprès de sa mère. A merveille ! mais cette foi-là est-elle la consécration du cœur ? Il y a là deux notions de la foi, qui sans doute ne sont pas sans rapport l'une avec l'autre, mais qui plus visiblement encore sont distinctes. Au lieu de chercher le rapport qui les unit, notre auteur se borne à juxtaposer les deux idées en plaçant entre elles le signe de l'égalité⁹. Ce que Dieu demande au pécheur, dit-il, c'est « uniquement un mouvement du cœur, un acte de sincère consécration, un abandon confiant et entière la divine miséricorde ». Ce défaut de précision dans la pensée pourrait n'être pas remarqué dans une exhortation religieuse d'un caractère pratique ; il étonne de la part d'un théologien.

Si, d'après ce que nous venons de voir, la pensée de notre théologien est quelque peu hésitante et flottante, lorsqu'il veut définir *ce que la foi est*, elle est au contraire nette, ferme, conséquente, lorsqu'il s'agit de dire *ce que la foi n'est pas*. La foi n'est pas *la croyance*. Sans doute, elle n'est pas indépendante des croyances, en ce sens que, d'une façon générale, elle ne se produit pas sans elles. Les croyances viennent *avant* la foi ; elles contribuent beaucoup à la faire naître ; elles ont, de ce point de vue, une valeur pédagogique considérable ; leur vérité a un grand prix ; leur fausseté a beaucoup d'inconvénient et peut entraîner un sérieux péril. Les croyances viennent aussi *après* la foi ; elles résultent alors des réflexions où conduit la foi, qui cherche à se rendre compte de son objet. Mais les croyances ne sont pas

⁸Sauf erreur, dans sa discussion avec M. Vaucher (*Revue de théologie*).

⁹*Fid.*, p. 17, 18.

la foi ; le pécheur est justifié ou sauvé par sa foi, c'est-à-dire par le don de son cœur à Dieu, INDÉPENDAMMENT DE SES CROYANCES. C'est ici la formule favorite ; l'avoir nettement énoncée et, à ce que croit notre auteur, définitivement établie, c'est évidemment à ses yeux le grand mérite du symbolo-fidéisme.

Insistons donc sur ce point, qui est capital. D'abord, les croyances ne sont pas la foi, car elles peuvent exister sans elle ; pour nous en convaincre, il suffit de nous rappeler ce que dit saint Jacques de la croyance (*non* de la foi !) des démons. Jusqu'ici tout le monde sera d'accord. Ce qui est moins clair, je veux dire moins évident, c'est la thèse inverse : la foi n'est pas (pas du tout ?) une croyance. Que la foi soit plus et mieux qu'une croyance, c'est certain ; mais n'implique-t-elle aucune croyance ? – M. Ménégoz n'a pas de peine à montrer que la foi du cœur peut exister en dehors de l'adhésion à tel ou tel dogme traditionnel, au dogme de la Trinité, par exemple. Mais la foi est-elle conciliable avec l'absence de toute croyance en Jésus-Christ ? Pour pousser les choses à l'extrême, un homme qui penserait que Jésus-Christ n'a jamais existé, peut-il avoir la foi qui sauve ? M. Ménégoz a le courage de prononcer un *oui* qui eût à coup sûr étonné saint Paul. D'après le professeur de Paris, si un homme qui a donné son cœur à Dieu a l'esprit assez mal fait pour révoquer en doute toute l'histoire de Jésus et son existence même, « Dieu ne le condamnera pas pour cette bizarrerie intellectuelle¹⁰ ». Il ajoute, non sans une certaine désinvolture : « Au Paradis, cet original verrait qu'il s'est trompé et se jetterait aux pieds du Seigneur. »

Nous ne sommes pas au bout. A son tour, la croyance en Dieu est-elle, oui ou non, nécessairement comprise dans la foi ? – Ici surtout, la question devient embarrassante et même poignante. Car, si notre théologien répond : « Oui, la croyance en Dieu est indispensable et sans elle il n'y a point de foi », il déroge au principe, très concevable et respectable, qui, sans être nettement formulé, est, croyons-nous, le ressort latent de toute sa

¹⁰*Fid.*, p, 274

manière de voir. Ce principe est celui-ci : « En vue du salut, rien ne peut être exigé, si ce n'est une disposition morale visiblement et également obligatoire pour tous. Ce qui condamne, ce ne peut pas être une simple erreur ; c'est seulement la rébellion contre le bien et la vérité, connus comme tels. Or, l'athéisme n'a pas nécessairement ce caractère ; en fait, pour autant que nous pouvons juger, il ne l'a pas toujours ; il y a des athées sincères et dignes d'estime. Donc, un athée peut être sauvé ; et si la foi seule sauve, un athée peut avoir la foi¹¹. » D'autre part, si notre théologien accepte cette dernière conséquence ; s'il proclame que nulle croyance, pas même la croyance en Dieu, n'est impliquée dans la foi qui sauve, il arrive à ce résultat étrange, qu'on peut donner son cœur à Dieu sans croire en Dieu. Par là, sa notion de la foi semble perdre tout contenu proprement religieux.

C'est pourquoi M. Ménégoz hésite. D'un côté, il se défend avec énergie de prêcher le salut par la sincérité, et il affirme que la foi, telle qu'il la conçoit, a bien un objet, qui est Dieu¹². D'un autre côté, il écrit ceci (il importe de lui laisser la parole) : « Ne pourra-t-on pas dire que la foi à l'existence de Dieu est indispensable au salut ; car comment l'homme qui ne croit pas à l'existence de Dieu, lui peut-il consacrer son cœur ? – L'objection est logique, du moins d'après la logique formelle ; et certes, c'est bien aussi la règle générale. Cependant, même sur ce point, l'Évangile de Christ ne nous permet pas de ne pas admettre¹³ certaines exceptions. . . Mais si la foi n'implique pas d'une manière absolue la croyance consciente à l'existence de Dieu, cette foi inconsciente devra forcément progresser vers une foi consciente¹⁴ », etc.

¹¹Nous avons mis ces lignes entre guillemets, parce qu'ici nous raisonnons, non à notre point de vue, mais à celui du symbolo-fidéisme, tel que nous le comprenons. Mais, pour écarter tout malentendu, nous tenons à faire remarquer qu'ici nous ne citons, ni directement, ni indirectement, M. Ménégoz.

¹²*Fid.*, p. 272.

¹³C'est-à-dire *nous commande d'admettre*. . . En quel chapitre l'Évangile nous commande-t-il d'admettre qu'on peut avoir la foi sans croire en Dieu ? Nous serions curieux de le savoir.

¹⁴*Fid.*, p. 49

N'insistons pas. Reconnaissons d'ailleurs, pour être juste, que ce n'est pas seulement pour le symbolo-fidéisme que se pose cette question difficile et troublante de l'erreur innocente ou de l'incrédulité loyale, et de ses rapports avec le salut. Mais nous croyons qu'il vaut mieux nous en remettre à Dieu et aux mystères de sa grâce et de ses dispensations futures, que nous empesser de donner le nom de croyant à tout incrédule chez qui nous constatons des aspirations morales élevées.

Bien que je n'aie pas su me préserver, en exposant la notion symbolo-fidéiste de la foi, d'anticiper sur la critique plus que je n'aurais voulu, je pense que la théorie en question vous est suffisamment claire. Au fond, elle tient tout entière dans cette formule, – ne disons pas trop de mal des formules, elles sont souvent chose fort utile et fort commode – : « L'homme est sauvé ou justifié par sa foi, c'est-à-dire par le don de son cœur à Dieu, indépendamment de ses croyances et quelles que soient celles-ci. »

II

NOTION BIBLIQUE DE LA FOI JUSTIFIANTE

Il est temps d'opposer à l'idée symbolo-fidéiste de la foi celle que nous tenons pour biblique, évangélique et vraie. Un fait, trop méconnu, selon nous, par l'Ecole de Paris, nous paraît dominer le sujet : c'est que la notion de la foi, condition du salut, est *essentiellement corrélatrice de celle de la grâce*, cause du salut. « C'est par la foi » [qu'on devient héritier de la promesse] « *afin que ce soit par grâce* » ; cette parole si frappante de saint Paul, que nous avons donnée pour épigraphe à ce travail, en exprime l'idée fondamentale.

Que nous soyons justifiés par la foi, c'est une glorieuse vérité, sur laquelle on ne saurait trop insister. Mais il est une vérité plus haute encore, c'est que nous sommes sauvés par grâce. S'il est question de salut pour

l'homme pécheur, c'est qu'il était perdu. Perdu et, par conséquent, incapable de se sauver lui-même. Son unique espoir est donc dans la pure grâce de Dieu. Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique. Il a, par la personne, par l'œuvre et spécialement par la croix de Jésus-Christ, réconcilié le monde avec lui-même, n'imputant pas aux hommes leurs péchés. L'Évangile est la bonne nouvelle de ce pardon gratuit et de cette réconciliation. En quoi donc devra consister la foi qui sauve ? Evidemment, à ouvrir son cœur à cette bonne nouvelle, à recevoir Jésus-Christ comme Sauveur.

Nous disons recevoir plutôt qu'accepter. Cette dernière expression est souvent employée, et peut l'être à bon droit, pour désigner le caractère libre et personnel de l'acte qui constitue la foi. Mais, à notre gré, le mot d'accepter n'est pas assez humble. Il laisse supposer que nous traitons avec Dieu de puissance à puissance. Il ne serait pas naturel de dire que l'enfant prodigue accepte la robe de fête, les chaussures et l'anneau que lui octroie si généreusement son père ; il se laisse faire en versant des larmes de confusion et de reconnaissance. Telle est la foi.

Remarquons toutefois que la foi ne reçoit pas des objets ou des dons extérieurs, comme le fit à ce moment l'enfant prodigue, mais une personne, Jésus-Christ. Le recevoir en qualité de Sauveur, c'est évidemment nous placer sous sa direction, nous en rapporter à lui pour tout ce qui concerne notre salut, comme fait un malade à l'égard de son médecin, un voyageur égaré à l'égard de son guide. La foi est donc essentiellement *confiance*. Nous avons vu qu'occasionnellement le symbolo-fidéisme mentionne et approuve cette définition, quoiqu'en général (à tort selon nous) il lui préfère et lui substitue celle-ci : La foi est le don ou la consécration du cœur.

Certes, la foi est essentiellement un acte du cœur, comme l'est toujours la confiance d'une personne en une autre personne. Mais l'intelligence n'y est pas étrangère. Toute confiance implique une certaine persuasion de

l'esprit à l'égard de celui qui en est l'objet. Et cette persuasion a elle-même un caractère moral ; elle peut être un indice exact, un exposant fidèle de l'état moral de celui qui l'éprouve, ainsi que de la valeur morale de celui qui l'inspire. Telle est la conviction d'un fils au sujet de l'intégrité de son père, d'un mari au sujet de la vertu de sa femme. De même, le croyant qui reçoit Jésus-Christ comme le don de Dieu et comme son Sauveur, tiendra *certainement pour certain* que ni Jésus-Christ, ni Dieu le Père, ne sont une invention des hommes. Nous n'hésitons donc pas à résoudre affirmativement cette question, qui paraît avoir si fort embarrassé M. Ménégoz : « La croyance en Jésus-Christ (je ne dis pas telle vue dogmatique sur Jésus-Christ) et la croyance en Dieu, font-elles partie intégrante de la foi ? »

De notre idée de la foi, résulte notre appréciation de la fameuse formule : « Nous sommes sauvés par notre foi, *indépendamment de nos croyances.* » Il n'est pas possible de recevoir la grâce de Dieu en Jésus-Christ, sans croire en Dieu, en Jésus-Christ et en la grâce. Par ce côté, la foi *est* ou du moins *contient* une croyance, une croyance du cœur, car le cœur croit.

Cependant il peut fort bien arriver que deux hommes qui ont la foi du cœur aient des opinions assez diverses sur Dieu, sur Jésus-Christ, sur la grâce, sur la foi elle-même. Le brigand repentant, dont la dogmatique ne pouvait être que fort élémentaire, a reçu Jésus-Christ comme Sauveur ; le chrétien catholique, dont la dogmatique est très surchargée, le reçoit également. Il n'y a de salut et de sanctification que par la vérité ; mais si l'on entend par *dogme* une façon particulière, officiellement consacrée, d'envisager et de définir la vérité, il est bien vrai de dire que ce n'est pas l'adhésion à un dogme qui sauve l'âme, et que ce n'est pas le refus de cette adhésion qui la perd. En nous exprimant ainsi, nous croyons rendre justice à la part de vérité contenue dans la thèse favorite de l'École de Paris.

Le point vif et plus spécialement religieux du débat entre cette École et nous, nous paraît être celui-ci. Ce qui nous sauve, c'est, selon ces théologiens, *le don que nous faisons à Dieu* de notre cœur par la foi ; pour nous,

c'est le *don que Dieu nous a fait* de Jésus-Christ comme Sauveur ; don qui, à la vérité, ne devient réellement *nôtre* que si nous le recevons, et ce *recevoir* est la foi. Qu'on ne nous objecte pas que cette distinction est sans importance, attendu que, du moment où il y a échange ou communion entre deux esprits, nul ne reçoit sans donner et nul ne donne sans recevoir. Cette remarque a incontestablement sa vérité ; mais l'exagérer jusqu'à faire disparaître la différence simple et fondamentale qui existe entre le fait de donner et celui de recevoir, c'est un paradoxe ou un sophisme. Revenons à l'enfant prodigue ; sans doute, il ne serait pas impossible de montrer que, dans l'émouvante scène du retour, le fils aussi, à sa façon, donne quelque chose à son père ; et pourtant, qui ne voit que, dans le fond : et la vérité des choses, celui qui donne, c'est le père ; celui qui reçoit, c'est le fils ? Il en est de même dans la réconciliation de l'homme avec Dieu. Pour mettre ou plutôt pour laisser chacun des deux à sa place, Dieu dans toute la gratuité et dans toute la gloire de sa grâce, l'homme dans toute son indignité et dans tout son néant, il faut affirmer, confesser, maintenir avec énergie, que le rôle ou plutôt la part de Dieu est de donner, celle de l'homme de recevoir, et que ce recevoir est précisément la foi qui sauve. Jamais cette vérité n'a été mieux-exprimée que dans une page d'Adolphe Monod, que j'ai citée dans ma conférence sur ce grand prédicateur. Je me permets de la reproduire ici d'après l'analyse que j'en ai donnée, et qui abrège un peu les développements d'Adolphe Monod, mais sans modifier sa pensée et même en conservant la plupart du temps ses expressions :

« La foi est nécessaire, parce qu'elle seule s'approprie la grâce ou la laisse passer. L'homme n'étant pas une machine, mais une créature libre et responsable, rien ne peut s'accomplir en lui sans sa participation, Dieu qui nous a créé sans nous, ne nous sauve pas sans nous. La foi donc est l'œil qui regarde, la bouche qui recueille, la main qui prend ; rien de moins, mais rien de plus aussi.

Car la foi est toute simple. Elle opère en recevant, mais en recevant

seulement. L'homme s'efface pour laisser tout le salut à Dieu. Ne me dites pas que la foi sent, que la foi aime ; que la foi obéit [on pourrait ajouter : que la foi donne], et que c'est par ce sentiment, par cet amour, par cette obéissance, [par ce don], qu'elle vaut devant Dieu. Ce serait ramener la justice propre par une porte dérobée.

Non, vous dis-je, la foi ne fait que recevoir, et c'est par cette simplicité du recevoir qu'elle vaut, puisque c'est par elle qu'elle laisse à Dieu toute la gloire du faire... Ce n'est même pas (ajoute Adolphe Monod), une façon exacte de s'exprimer que de dire : La foi est une condition du salut. Personne ne dira : « Le raisin est un fruit exquis, à condition qu'on le mange... » Saint Paul affirme que nous sommes sauvés par la foi, afin que ce soit par grâce, et pour que personne n'ait sujet de se glorifier. »

Mais enfin, nous objectera-t-on, ce don du cœur à Dieu sur lequel insiste le symbolo-fidéisme, qu'en faites-vous ? N'a-t-il aucune place dans votre conception de la vie chrétienne ? ou pensez-vous qu'on puisse être sauvé sans cela ? – A Dieu ne plaise ! Les vérités et les obligations dont il s'agit nous ont été trop fortement rappelées dans le mouvement religieux des années 1874 et 1875, de mémoire bénie, pour qu'il nous soit possible de les méconnaître ou de les laisser dans l'ombre. Nous réclamons le don du cœur à Dieu avec la même énergie que M. Ménégoz ; nous plaçons seulement cet acte moral et religieux plus haut qu'il ne le fait, au-dessus de la foi elle-même, car pour nous, comme on l'a vu, la foi *reçoit*, et « donner vaut mieux que recevoir ». Nous pensons que dans ses rapports avec Dieu, l'homme reçoit d'abord et donne ensuite ; n'est-ce pas l'ordre naturel et vraiment religieux des faits ?

La « consécration de l'âme à Dieu », que le symbolo-fidéisme a le tort d'identifier avec la foi, en est en réalité le plus beau fruit. Consécration ! Ce terme est sublime ; il implique que le chrétien se sépare de tout ce qui est mauvais et profane, pour appartenir exclusivement à son Créateur et à son Sauveur. C'est ce que l'apôtre exprime au commencement du cha-

pitre 12 de son Épître aux Romains : « Je vous exhorte, frères, par les compassions de Dieu, à offrir vos corps en sacrifice, vivant, saint, agréable à Dieu. » Mais il ne formule ce précepte qu'après avoir exposé tout au long la doctrine de la justification par la foi, et même après avoir montré comment la foi qui justifie est en même temps, en tant qu'elle nous unit à la mort et à la résurrection de Jésus-Christ, le principe d'une vie nouvelle. Si quelqu'un prétendait que nous sommes justifiés par la sanctification, M. Ménégos se joindrait vraisemblablement à nous pour repousser cette formule comme antiprotestante ; il est encore assez disciple de Luther pour cela. Or, la consécration à Dieu n'est qu'un autre nom de la sanctification ; avec cette seule différence, que le mot de *sanctification* porte notre attention sur le progrès spirituel, et le mot de *consécration* sur l'acte moral qui, constamment renouvelé, est la condition et le moyen humain de ce progrès.

Mais enfin, insistera-t-on, cet acte lui-même, dans ses origines, dans son premier mouvement, n'est-il pas contemporain de la foi ? – Contemporain de la foi, oui ; identique à la foi, non. Il est certain, en effet (et ici nous achevons, croyons-nous, de dégager l'âme de vérité contenue dans l'erreur symbolo-fidéiste), il est certain, disons-nous, que nul ne peut croire en Jésus-Christ et entrer par là dans la voie du salut, sans un mouvement intérieur vers Dieu, qu'on peut appeler *don du cœur à Dieu*, si l'on y tient¹⁵, mais que l'Écriture appelle plutôt *retour à Dieu* ou *repentance*. Les passages, du Nouveau Testament où la repentance (ou conversion) est mentionnée à côté de la foi, comme condition du salut, sont si nombreux qu'il serait long et oiseux de les citer. Rappelons seulement ce résumé de la prédication de Jésus que nous lisons au commencement de l'Évangile de Marc : « Le temps est, accompli et le royaume de Dieu est proche. Repentez-vous et croyez à l'Évangile. » Mais ce langage même prouve qu'il s'agit de deux faits dis-

¹⁵Encore une fois, nul ne *croit à salut* sans se convertir, et nul ne se convertit sans *vouloir appartenir à Dieu*. Toutefois, ce n'est pas la repentance, ou la conversion, ou la volonté d'appartenir à Dieu qui est *imputée à justice*, c'est la foi.

tincts, quoique étroitement liés, et que la foi n'est pas la même chose que la repentance. Notre théologien essaie bien d'établir une distinction. « La repentance et la foi, dit-il, sont un mouvement identique, considéré à deux points de vue différents : la repentance considère le mouvement du cœur au point de vue de l'éloignement du péché, la foi le considère au point de vue du rapprochement de Dieu¹⁶. » Exégétiquement, ce langage n'est pas exact. La repentance ou conversion à Dieu (μετάνοια εἰς θεόν, Actes 20,21), désigne l'acte *entier* du retour à Dieu, envisagé sous son aspect positif aussi bien que sous son aspect négatif (Comparez Esaïe 55.7). Nous, pour qui la foi consiste à recevoir la grâce, nous établissons une distinction tout autrement nette entre la repentance et la foi.

Mais voici qui est surtout décisif. Tout en faisant de la repentance, à l'égal de la foi, une condition du salut, l'Évangile *ne rattache jamais la justification à la repentance, mais toujours à la foi seule*. « Nous sommes justifiés par notre repentance ! » au point de vue symbolo-fidéiste, cette expression serait la plus naturelle du monde ; que dis-je ? elle exprimerait la vraie pensée du système, que la formule biblique et traditionnelle de « justification par la foi » ne traduit que fort inexactement, nous croyons l'avoir prouvé et nous le prouverons encore. Or, ni cette formule, – celle de la justification par la repentance, – ni aucune autre équivalente, ne se rencontre nulle part dans le Nouveau Testament ; elle y ferait l'effet d'une fausse note. Pourquoi ? Parce qu'elle impliquerait que l'homme est sauvé par son œuvre propre, ou, comme le veut le fidéisme, par un don qu'il fait à Dieu ; tandis que le point fondamental de la doctrine évangélique, c'est que le salut résulte d'un don gratuit que Dieu fait à l'homme, don que l'homme s'approprie par la foi.

¹⁶*Fid.*, p. 25.

chaque fois modifié et altéré le sens du texte, à moins que vous ne lui ayez ôté toute signification.

Étudier chacun de ces passages est bien impossible. Nous porterons notre attention sur trois points seulement, qui sont de première importance : la foi d'Abraham ; la foi dans les Évangiles et d'après Jésus ; la foi dans les Épîtres et d'après saint Paul.

Au sujet d'Abraham, citons M. Ménégoz : « Abraham eut foi en Dieu, dit la Genèse, et cela lui fut imputé à justice. Abraham et sa femme Sara sont avancés en âge et ils n'ont pas d'enfants. Dieu révèle à Abraham qu'il aura une descendance nombreuse comme les étoiles du ciel. Abraham, malgré toutes les apparences contraires, a foi en cette promesse, et Dieu lui impute sa foi à justice¹⁷. » Rien de plus exact jusqu'ici. Mais comment ne pas s'étonner de ce qui suit : « Ne dirait-on pas que c'est un fidéiste qui a écrit ces lignes ? » Quoi donc ? Ces lignes disent-elles qu'Abraham donna son cœur à Dieu, et que Dieu lui imputa à justice ce don du cœur ? Notre théologien lui-même ne le prétend pas. Il dit, et avec pleine raison : « La foi d'Abraham est tout simplement une confiance absolue à la parole de Dieu. » Il nous oblige donc à lui rappeler une fois de plus que *confiance* et *don du cœur* ne sont pas synonymes. Dans le don du cœur, ce qui est en relief, c'est *l'acte du sujet* qui donne. C'est tellement vrai que (nous le savons déjà) pour le théologien de Paris, il est possible d'effectuer ce don sans même croire en Dieu, et par conséquent... sans donner son cœur à *personne* ! C'est le triomphe du subjectivisme effréné qui est commun aux deux chefs du symbolo-fidéisme. Au contraire, dans la confiance, ou dans la foi selon l'Écriture sainte, ce qui a tout l'accent, ce qui attire toute l'attention, l'attention du croyant lui-même surtout, c'est *l'objet de la foi*, comme le montre admirablement saint Paul au chapitre 4 de son Épître aux Romains (16-22), précisément à propos de la foi d'Abraham. D'après l'apôtre, le patriarche ne voyait en lui-même que néant, impuissance, motifs de regarder

¹⁷*Fid.*, p. 285.

comme impossible ce que Dieu avait promis. Mais il détacha son regard de lui-même ; il s'oublia, s'ignora, s'annula pour ainsi dire par la pensée, pour ne voir et ne savoir que Dieu, sa fidélité, sa toute-puissance, sa promesse qui ne peut mentir. Telle est la foi.

« Mais, nous objectera-t-on, contre cet écueil de la foi d'Abraham, votre définition de la foi sombre et fait naufrage, aussi bien que celle que vous combattez. Si la foi par laquelle Abraham a été justifié n'a pas été précisément le don de son cœur à Dieu, encore moins a-t-elle consisté à recevoir la grâce de Dieu *en Jésus-Christ*¹⁸. A moins que vous n'ayez recours aux fictions orthodoxes qui prêtent à Abraham la notion et l'attente d'un Sauveur personnel, et (pourquoi pas ?) celle même de sa mort sur la croix ! »

Non ! Nous n'avons aucun besoin de ces anachronismes et de ces tours de force exégétiques ; nous les réprouvons comme vous. Notre pensée est celle-ci : L'homme pécheur est, comme tel, incapable de se sauver lui-même. Dieu trouve bon de le sauver et de le justifier par sa grâce. Mais, pour être effectivement justifié, il faut que le pécheur entre dans la pensée et dans le plan de Dieu pour le salut de l'humanité, *dans la mesure* où cette pensée lui est manifestée, où ce plan lui est révélé. Ainsi la foi d'Abraham a consisté à croire à la grâce divine dont il était l'objet, à la promesse de bénédiction qui était faite à lui-même, à sa postérité, et au genre humain par elle. Pour nous, enfants de la nouvelle alliance, notre foi consiste à croire à la révélation que Jésus-Christ nous a faite de son Père céleste et à la rédemption qu'il a accomplie, à mettre toute notre confiance en Dieu tel qu'il s'est fait connaître et qu'il s'est donné à nous en Jésus-Christ. La foi n'a donc pas changé de nature ; elle est toujours un assentiment du cœur à la grâce.

Avant de quitter ce sujet de la foi d'Abraham, je ferai une dernière re-

¹⁸C'est parce que la foi d'Abraham n'était pas (et ne pouvait pas être) une foi explicite en Jésus-Christ, que M. Ménégoz voit (à tort), dans ce qui est dit de cette foi, une confirmation de sa thèse.

marque. Si, en ce qui concerne le patriarche, le mot *foi* signifiait don du cœur, et si les apôtres l'interprétaient ainsi, ils insisteraient principalement sur le don qu'il a fait de son fils, car c'est ici principalement que « la consécration de son âme à Dieu » parut complète et sublime. Or, saint Paul n'en parle pas même ; il ne relève chez Abraham que son attente croyante et paradoxale d'une postérité, où l'élément de la confiance paraît seul. Quant à l'auteur de l'Épître aux Hébreux, lorsqu'il en vient à parler du sacrifice d'Isaac, qu'est-ce qu'il fait ressortir, qu'est-ce qu'il admire ? Est-ce l'abnégation du patriarche, son héroïsme ? Certes, il aurait pu les louer avec vérité ; mais il s'en abstient, parce que *c'est de foi qu'il s'agit*. Ce qui le frappe, c'est qu'Abraham offrit « celui qui avait reçu les promesses », celui qui était l'héritier de la bénédiction ; il l'offrit, persuadé que Dieu ressusciterait au besoin Isaac, plutôt que de ne pas faire honneur à sa parole (Hébreux 11.17-19). Tellement, pour cet apôtre comme pour tous les autres, la foi est vraiment la foi, c'est-à-dire la confiance en Dieu et en sa parole ! Au reste, le même apôtre a soin d'inaugurer son énumération des illustres croyants de l'ancienne alliance par une définition de la foi qui ne laisse aucun doute sur sa pensée (Hébreux 11.1).

Pour ne pas allonger outre mesure, je passe sous silence des passages d'Ésaïe (7.9) et d'Habacuc (2.4), qui seraient intéressants à méditer et qui confirmeraient de nouveau notre point de vue, et j'arrive à l'Évangile. En quoi consistait la foi des malades que Jésus a guéris et à qui il disait souvent : « Ta foi t'a sauvé » ? Il ne peut y avoir, et il n'y a en fait, aucune contestation sur ce point ; il s'agit de la confiance que ces malades avaient en Jésus, en son pouvoir et en sa volonté de les guérir. « Croyez-vous que je puisse faire cela ? » dit Jésus à deux aveugles ; et quand ils ont répondu *oui*, il les guérit (Matthieu 9.27-31 ; cf. Marc 9.24). Dans les promesses que Jésus fait à la foi, qu'il déclare capable de transporter les montagnes et d'assurer l'exaucement de toute prière croyante, le mot *foi* n'a pas un autre sens.

Il n'y a qu'un passage où l'on pourrait être tenté de l'interpréter autrement : c'est Luc 7.50. Il est incontestable que la pécheresse avait donné son cœur à Jésus-Christ. Quand donc Jésus lui dit : « Ta toi t'a sauvée », ces paroles signifient-elles que cette femme était justifiée par le don qu'elle avait fait de son cœur à Dieu en Jésus ? – Cette exégèse a ses défenseurs, surtout parmi les catholiques. Mais je ne la crois pas exacte. Car, premièrement, il est fort invraisemblable que le mot foi ait ici un sens différent de celui qu'il a partout ailleurs, notamment dans cette formule même : « Ta foi t'a sauvé. » Ensuite, étudions de plus près le récit en question et allons au fond des choses. Le don du cœur, c'est l'amour¹⁹. Le contestera-t-on ? Ce serait difficile. Car, qu'est-ce que l'amour, si ce n'est le don du cœur ? et qu'est-ce que le don du cœur, si ce n'est l'amour ? Or, quoique Jésus constate l'amour que lui témoigne la pécheresse et s'en réjouisse, il n'a certainement pas dit que cet amour l'avait justifiée, en d'autres termes lui avait obtenu le pardon de ses péchés. Car l'amour n'est pas la cause et la racine du pardon, il en est l'effet et le fruit. C'est ce qu'attestent et la parabole même que Jésus raconte à cette occasion, celle du créancier et des deux débiteurs, et l'expérience de tous les disciples de Jésus-Christ, y compris sans doute la pécheresse. Le véritable ordre des faits nous paraît être celui-ci : La foi de la pécheresse, ou sa confiance en Jésus, lui obtint le pardon de ses péchés ; et le pardon reçu produisit chez elle l'amour et le don du cœur²⁰.

En ce qui touche la nature de la foi (comme sur tant d'autres points !) il y a parfait accord entre les trois premiers Évangiles et le quatrième. « Dieu... a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ait la

¹⁹Cette remarque aurait presque pu suffire comme réfutation de la thèse symbolo-fidéiste. C'est au fond celle de la justification par l'amour. Mais si les théologiens de l'école de Paris avaient adopté cette dernière formule, chacun se serait aperçu qu'ils s'éloignaient du terrain évangélique et protestant, et eux-mêmes n'auraient pu se le dissimuler.

²⁰Ainsi la déclaration du verset 48 : « Tes péchés te sont pardonnés », – toujours précieuse, même au chrétien le plus avancé ! – aurait été destinée, soit à renouveler, dans le cœur de la pécheresse, l'assurance d'un pardon déjà reçu, soit aussi à manifester à Simon et aux autres convives la réalité de la grâce accordée à cette femme.

vie éternelle... Croyez en Dieu, croyez aussi en moi. – Je suis la résurrection et la vie... Crois-tu cela ? » (Jean 3.16 ; 14.1 ; 11.25-26.) Dans toutes ces déclarations du Sauveur, la foi, c'est la confiance accompagnée d'une croyance du cœur. Dans le grand discours du chapitre 6, croire en Jésus, c'est prendre le pain de vie et le manger ; c'est donc recevoir ou s'approprier Jésus-Christ. « Recevoir Jésus-Christ ! » c'est l'expression même qu'emploie l'évangéliste dans son prologue : « A tous ceux qui l'ont reçu, il a donné la prérogative d'être enfants de Dieu » ; et ce « recevoir Jésus-Christ » est pour lui un exact équivalent de l'acte de croire, car il ajoute : « Savoir, à ceux qui croient en son nom » (Jean 1.12).

Nous arrivons à saint Paul, qui est le docteur par excellence lorsqu'il s'agit de la justification par la foi. Or, la thèse fidéiste : « Nous sommes justifiés par le don de notre cœur à Dieu », n'est compatible, à notre avis, avec aucune des assertions et des notions fondamentales de la doctrine paulinienne. La justification, d'après saint Paul, est l'acte inouï et paradoxal de la miséricorde divine, qui déclare juste l'impie (Romains 4.5) ; la justification fidéiste, s'adressant à des hommes qui ont déjà donné leur cœur à Dieu, n'a pas ce caractère.

Ceux que Dieu justifie sont, d'après l'Épître aux Romains, des pécheurs privés de toute force comme de toute justice (Romains 5.6 et 8) ; ils éprouvent, lorsqu'ils essaient de faire le bien, que le mal est attaché à eux (Romains 7.21) ; comment de tels êtres seraient-ils capables de se donner à Dieu *afin* d'être justifiés, et par conséquent *avant* de l'être ?

Le moyen de la justification, pour l'apôtre, c'est la rédemption accomplie par Jésus-Christ, qui a pris notre place, celle du pécheur condamné, pour nous donner la sienne, celle d'un juste et d'un fils bien-aimé du Père (2 Corinthiens 5.21). Jésus-Christ est loin d'occuper, dans le système fidéiste, cette place centrale ; à la rigueur, on peut être justifié sans croire en lui.

Dans la doctrine paulinienne, la foi est l'acte ou la disposition de l'homme qui correspond à la grâce ; elle la reçoit, la *laisse passer*, selon l'expression pittoresque d'Adolphe Monod ; nous sommes sauvés par la foi, « afin que ce soit par grâce » (Romains 4.16), c'est-à-dire afin qu'il soit bien vrai et bien établi que notre salut procède uniquement de Dieu et non de nous-mêmes (cf. Apocalypse 7.10). Dans les explications fort étendues où entre M. Ménégoz à propos de la justification, il est peu question de la grâce ; tout l'accent est mis sur la foi, en tant qu'acte moral de l'homme ; c'est elle qui devient la cause déterminante de la justification, quoique notre théologien écarte le mot et l'idée de mérite.

Enfin, d'après l'apôtre, le signe ou le sceau de la vérité et de la divinité de sa doctrine, c'est qu'elle ôte à l'homme tout sujet de se glorifier, pour donner toute gloire à Dieu (Romains 3.27). Je ne trouve pas que la doctrine fidéiste produise la même impression et conduise au même but ; que chacun en juge selon sa conscience !

IV

LES DEUX NOTIONS DE LA FOI

JUGÉES PAR L'EXPÉRIENCE CHRÉTIENNE

Ceci nous amène au dernier ordre de considérations que nous nous soyons proposé d'aborder. Il s'agit d'appliquer aux deux notions de la foi que nous étudions et comparons, une nouvelle pierre de touche, celle de l'expérience ou de la conscience chrétienne. L'expérience chrétienne, ce n'est pas seulement la nôtre, c'est aussi, je dirais, volontiers, c'est plus encore, celle des serviteurs de Dieu dans le passé, de ces témoins de Jésus-Christ et de ces héros de la foi, auprès desquels nous nous sentons petits. Il serait au plus haut degré profitable de rechercher ce qu'était pour chacun

d'eux cette foi, par laquelle ils ont tous été sauvés. Nul témoignage ne serait plus décisif que celui de Luther, qui joignait à la ferveur du chrétien le génie du théologien. Dans cette expérience décisive du salut par la foi, qui apporte la paix à son âme et fit ensuite de lui un réformateur et un apôtre, est-ce la notion fidéiste de la foi qui était impliquée ? Une étude historique qui éclaircirait ce point aurait d'autant plus d'intérêt, que c'est à un théologien de la confession d'Augsbourg que nous avons affaire aujourd'hui. Mais nous n'avons guère qualité pour nous livrer à cette recherche, et d'ailleurs le temps nous manque. Bornons-nous donc à quelques réflexions d'un caractère tout à fait général.

Quel est le caractère et quel est l'objet de l'expérience chrétienne ? – Il me souvient²¹ qu'au Synode général de 1872, l'un des orateurs de la droite ayant adressé cette question à ceux de la gauche : « Qu'est-ce donc, à votre avis, qu'un chrétien ? » M. Colani répondit : « On est chrétien quand, quoique pécheur, on a une joyeuse assurance devant Dieu. » Je pense donc me placer sur un terrain à peu près universellement accepté, surtout depuis Schleiermacher, en affirmant que les deux expériences chrétiennes fondamentales sont celle du péché d'abord, puis celle de la rédemption ou du salut.

Les « Réflexions » de M. Ménégoz « sur l'Évangile du salut » contiennent des paroles belles et vraies au sujet de ce que l'auteur appelle lui-même « la terrible réalité du péché²² ». Je citerai celles-ci : « Le péché porte en lui-même la nature de son châtement. L'homme, par le péché, s'éloigne de Dieu ; il se sépare de la source de la vie ; il est donc condamné à mourir comme une feuille détachée de l'arbre... Que sera cette mort dans sa plénitude, sinon l'accumulation de tous les maux²³ ? Notre âme frissonne à

²¹Souvenir personnel ! – L'auteur de cet article est, en effet, un des derniers et rares survivants de ce synode.

²²*Fid.*, p. 58.

²³Ne sera-t-elle pas aussi et surtout la privation de la vie ou la destruction ? (Cette remarque est de nous, non de M. Ménégoz.)

cette pensée. » Et l'auteur en conclut que la question de vie ou de mort est celle-ci : « Comment obtenir le pardon de nos péchés²⁴ ? »

Nous applaudissons à ces déclarations si nettes et si bibliques²⁵. Mais il nous semble qu'elles, auraient dû amener l'auteur à penser, comme nous, que la foi est l'acte par lequel le pécheur s'ouvre à la grâce qui lui est offerte en Jésus-Christ et, par conséquent, saisit le pardon. C'est sous ce jour principalement que la foi se présente à nous dans les nombreux récits de conversion dont nous avons eu connaissance, notamment dans la conversion type, celle qui de Saul de Tarse fit saint Paul. Avant cette crise à jamais mémorable, le jeune Pharisien avait, nous semble-t-il, la foi au sens fidéiste, puisqu'il servait Dieu selon sa conscience et de toutes ses forces (Actes 22.1 ; Philippiens 3.6). Sa conversion consista à passer du régime de la loi à celui de la grâce. On peut dire quelque chose de semblable d'un homme très différent de Saul de Tarse, le centurion Corneille ; il craignait Dieu auparavant, et par là lui était agréable ; mais c'est à partir du moment où il reçut le messager évangélique, qu'il eut la foi et qu'il fut sauvé (Actes 10.2,4,34-35 ; 11.13-14).

Au contraire, si la foi par laquelle le pécheur est justifié est le don de son cœur à Dieu, cette foi n'est plus spécifiquement différente de la foi de l'ange, je veux dire de la foi de la créature non tombée ou définitivement relevée. A coup sûr, celle-ci (cette créature) n'est agréable à Dieu, approuvée de lui, qu'en tant qu'elle lui donne son cœur. Ainsi donc, en définissant comme il le fait la foi justifiante, M. Ménégoz ne nous paraît pas tenir un compte suffisant de cette « terrible réalité » du péché, qu'il admet pourtant avec nous. A plus forte raison, cette critique est-elle applicable à l'autre chef du symbolo-fidéisme, le regretté Sabatier, pour qui le salut n'est pas autre chose que la reproduction en chacun de nous de la conscience filiale de Jésus, comme si la différence qui existe entre le saint et le pécheur était

²⁴*Fid.*, p. 6-8.

²⁵Par ce côté de sa pensée, M. Ménégoz nous paraît être plus évangélique que M. Sabatier.

un détail d'importance secondaire !

L'autre côté, le côté positif, consolant, rayonnant de l'expérience chrétienne, c'est l'expérience du salut. Vous savez ce qu'elle était chez un saint Paul. « Étant justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu... Nous avons en Christ la rédemption par son sang, savoir la rémission de nos péchés... Qui nous séparera de l'amour du Christ ? » (Romains 6.1 ; Ephésiens 1.7 ; Romains 8.35). Or, cette ferme possession du salut n'est pas une prérogative des apôtres ou de quelques chrétiens avancés ; elle appartient de droit à tous les croyants, quoique plusieurs d'entre eux n'osent pas s'emparer de ce droit et ne jouissent que faiblement de ce privilège. Cette assurance en effet était le bienheureux partage de la pécheresse de la veille ; du geôlier qui, quelques instants auparavant, allait commettre un suicide ; du brigand repentant, qui avait touché aux portes de l'enfer. Ces nouveaux convertis auraient-ils été aussi fermes et aussi joyeux, s'ils avaient eu de la foi la notion fidéiste ? En d'autres termes, celle-ci est-elle compatible ; avec l'assurance du salut ?... Certes, il est à mille lieues de ma pensée de porter un jugement quelconque sur le christianisme de frères que j'honore ; l'Église, comme le monde, est pleine d'heureuses inconséquences ; je n'examine que des idées et leurs conséquences logiques. Pour ce qui me concerne, si je comptais, pour être justifié, sur le don de mon cœur à Dieu, je ne pourrais pas m'empêcher de me demander sans cesse et toujours de nouveau : « Est-ce que ce don a vraiment été sérieux et complet ? Est-ce que j'en ai accepté et mis en pratique toutes les conséquences ? Est-ce qu'après avoir fait ce don, je ne l'ai pas révoqué par plus d'une infidélité ? » Ainsi la paix fuirait devant moi. Sans doute, je me les pose bien réellement, toutes ces questions ; mais lorsqu'elles me troublent et me confondent, je me jette dans les bras de la miséricorde de Dieu, je regarde au Sauveur livré pour mes offenses et ressuscité pour ma justification. « C'est précisément ce que je fais moi-même », nous répondra peut-être le théologien fidéiste. Je le crois et je m'en réjouis ; mais, de cet acte de

foi qui nous est commun, je tire la conclusion suivante : Donc, ce qui nous justifie, vous et moi, ce qui nous relève et assure nos cœurs devant Dieu, ce n'est pas le don que nous lui avons fait de nous-mêmes, c'est le don qu'il nous a fait de son Fils, don que nous recevons toujours à nouveau avec une confiance humble et suppliante.

Envisageons la même question par un autre côté. M. Ménégoz dit quelque part²⁶ – et ici nous sommes bien d'accord avec lui – que ce n'est pas seulement la foi ferme, la foi éprouvée qui justifie, mais déjà la foi la plus élémentaire et la plus imparfaite : cela s'entend très bien, si la foi est la disposition humble et confiante par laquelle nous donnons accès à la grâce de Dieu. Même à travers un canal étroit et trop souvent obstrué, nous pouvons recevoir quelques gouttes de l'eau vive, assez du moins pour ne pas mourir de soif. Mais si la foi est le don du cœur à Dieu, qu'est-ce qu'un don faible, un demi-don, un don qui, par conséquent, n'est pas le don du cœur, car qui donne son cœur donne tout ? Un pareil don suffira-t-il à nous justifier, à assurer notre paix ? – Nous voilà ramenés à la perpétuelle et fondamentale antithèse du sujet et de l'objet. Le fidéisme met tout l'accent sur la foi en tant qu'acte et disposition du sujet ; quant à l'objet, il tend à le diminuer, à le rétrécir, il va même jusqu'à le supprimer éventuellement. Au contraire, la foi, telle que nous la comprenons, fait abstraction d'elle-même pour ne voir que son objet, pour s'attacher à lui, pour se fonder sur lui seul ; c'est par là qu'elle est vraiment la foi ; par là qu'elle nous justifie ; par là qu'elle nous communique l'assurance du salut.

Puisqu'il s'agit d'expérience, je terminerai en racontant un souvenir personnel. C'était à Nîmes, en 1874. Je revenais de Paris, où j'avais assisté à la première des réunions dites de consécration. Un certain nombre d'amis se réunirent dans le salon d'une famille chrétienne, pour m'entendre parler de ce qui était à ce moment la préoccupation commune des âmes pieuses. Je ne me rappelle pas exactement ce que je dis ; mais sans

²⁶*Fid.*, p. 49

doute, tout rempli de ce que je venais d'entendre et d'éprouver, j'exaltai la sanctification aux dépens de la justification ; je représentai l'acte par lequel nous entrons dans la vie nouvelle, comme n'étant ni une croyance, ni un sentiment, mais une énergique détermination de la volonté, par laquelle nous nous donnons entièrement à Dieu, et dans laquelle il s'agit de persévérer ensuite. C'était du fidéisme avant la lettre, puisque le premier écrit de M. Ménégos est de 1879. Après moi, à ma surprise, un laïque, un ancien élève (jeune encore pourtant) de l'École polytechnique, récemment converti, demanda la permission d'ajouter quelques mots. Il raconta qu'il avait essayé d'aller à Dieu et de sauver son âme par la voie qui venait d'être indiquée, et que ses résolutions les plus sincères, ses actes de consécration les plus fervents, étaient toujours à recommencer et par conséquent n'aboutissaient à rien. C'est alors, ajouta-t-il, que j'ai été amené (dit-il sous quelle influence ? je ne m'en souviens pas) à regarder et à croire à l'œuvre que Jésus-Christ a accomplie pour moi, à venir à lui comme un pécheur qui a besoin avant tout de pardon et de justification et à tout attendre de sa seule grâce. Cette fois je n'ai pas prié en vain, et « jusqu'à preuve du contraire », je crois que je suis sauvé.

L'impression produite par ces paroles fut vive et générale ; pour moi, je reçus ce soir-là une leçon que je n'oublierai jamais. Le chef actuel du symbolo-fidéisme escompte le triomphe de ce système, un peu prématurément peut-être, et le regarde comme une grande bénédiction pour l'Église et la société contemporaine. Certes, cette théologie a rendu des services : elle a distingué, non sans raison, la foi de la croyance ; elle a réagi, à bon droit aussi, contre un dogmatisme étroit, résidu indigeste du Réveil ; elle a vaillamment tenté de concilier, avec le respect rigoureux des méthodes scientifiques modernes, un reste d'affirmations et d'aspirations chrétiennes. « Il est beau de s'être proposé un noble but, dit quelque part un poète grec, même si l'on réussit mal à l'atteindre. » Mais, pour mériter tout a fait les éloges qu'on lui décerne et réaliser les espérances qu'on

fonde sur lui, il faudrait, ce nous semble, que le fidéisme arrivât à mieux comprendre et définir cette foi à laquelle il emprunte son nom. Il faudrait qu'il apprît à y voir surtout la porte par laquelle entre la grâce, et qu'il restituât à la grâce de Dieu en Jésus-Christ cette place souveraine et cet honneur unique, que lui ont assignés les chrétiens évangéliques de tous les temps, notamment les Réformateurs après saint Paul.